



# Protocole sanitaire EPS Blanche de Castille

02/09/2020



Au regard de la situation sanitaire, du protocole sanitaire pour la rentrée scolaire 2020, conseillé par les IA IPR EPS ainsi que les spécificités du collège Blanche de Castille, le protocole EPS suivant est élaboré :

- Port du masque dans le collège, lors des déplacements vers les installations internes à l'établissement et extérieures (**le masque est enlevé en cours d'EPS uniquement lorsque l'élève est en activité physique, lorsque l'enseignant le signale aux élèves**). A la piscine, le port du masque est obligatoire jusqu'au bord du bassin.
- La distance de 2m sans masque en activité physique étant demandée, les élèves exceptionnellement inaptes à la pratique de la natation resteront en permanence (pas de sortie de l'établissement)
- **Le sac plastique au NOM Prénom est obligatoire pour ranger le masque lors des temps de pratique physique**
- Le port du masque étant obligatoire dans les vestiaires, ces derniers seront donc exclusivement à usage d'entrepôt des sacs et ne seront « nécessaires » que pour l'activité natation. **Les élèves sont donc en tenue pour pratiquer l'EPS avant le cours.**
- **La bouteille d'eau ou gourde individuelle** (remarquable par un NOM Prénom) est obligatoire à tous les cours d'EPS
- **Les élèves se lavent les mains en arrivant et en partant de l'activité (ainsi que avant et après la récréation).** Savon et gel hydro alcoolique sont disponibles au foyer et stade du collège. **Pour les activités nécessitant des déplacements hors de l'établissement, les élèves auront le nécessaire pour se nettoyer les mains dans leur sac d'EPS.**
- Certaines activités physiques et sportives seront aménagées voire suspendues (acrosport, boxe française) tant que le protocole sanitaire des établissements scolaires actuel restera en vigueur et ne sera pas assoupli.